



Bienvenue au programme milieux de vie et réinsertion sociale

Nous sommes à la recherche de candidats pouvant développer une ressource de type familial (résidence d'accueil) à Montréal. Nous cherchons des personnes qui ont une capacité d'adaptation à diverses situations et d'encadrement, qui font preuve de respect, de compassion et de discernement, et qui croient au mieux-être de notre clientèle.

Nous vous invitons à consulter notre **foire aux questions** afin d'avoir un aperçu du projet que nous désirons vous présenter.

Foire aux questions

✓ **QU'EST-CE QU'UNE RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL ?**

Une ressource de type familial est une famille d'accueil (âge mineur) ou une résidence d'accueil (adulte et 3^e âge). Une résidence d'accueil est un milieu familial dans lequel une personne célibataire ou un couple (avec ou sans enfant) vit et reçoit un à neuf usagers pour vivre ensemble dans sa maison.

✓ **QUI PEUT DEVENIR RESPONSABLE D'UNE RÉSIDENCE D'ACCUEIL ?**

Une personne seule ou un couple ayant de l'expérience avec la clientèle toxicomane ou possédant des habiletés personnelles et une réelle motivation.

✓ **QUEL TYPE DE LIEU PHYSIQUE FAUT-IL POUR ACCUEILLIR DES USAGERS ?**

Que ce soit dans une maison ou un logement, vous devez avoir un espace physique adéquat pour votre famille et pour les usagers. Chaque usager doit avoir une chambre fermée individuelle avec fenêtre. Toutefois, votre logis doit répondre aux normes de sécurité et des lieux physiques du Ministère de la santé et des services sociaux.

✓ **QUELLES SONT LES TÂCHES DES RESPONSABLES D'UNE RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL?**

Les responsables doivent demeurer sur les lieux et assurer la sécurité des usagers, c'est-à-dire qu'une présence 24 heures sur 24 est indispensable. Dans le cas où les responsables doivent s'absenter, la présence d'une gardienne ou d'un gardien est nécessaire. Concernant les tâches domestiques, les responsables doivent préparer les repas, faire le ménage et la lessive des usagers. La ressource doit offrir une chambre meublée, la literie, la lingerie, et les articles d'hygiène de base tels que déterminés par le MSSS. De plus, les responsables peuvent avoir à accompagner les usagers lors de rendez-vous médicaux ou faire des achats (vêtements par exemple) lorsque les usagers en sont incapables seuls. Aussi, les responsables doivent assurer la gestion de la médication. Concernant les besoins psychosociaux des usagers, les responsables doivent offrir un encadrement et de l'écoute aux usagers. De plus, il est possible que les responsables aient à assumer la gestion financière des usagers lorsque ceux-ci ne possèdent pas les habiletés.

✓ **QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE HÉBERGÉE?**

Les personnes hébergées dans nos ressources sont des adultes, hommes et femmes, pouvant présenter des problèmes de toxicomanie, de dysfonctionnement social (pertes d'autonomie physique et limites cognitives) et de jeu pathologique. Ces usagers ont besoin d'être soutenus dans l'arrêt de la consommation ou dans la stabilité de leur abstinence. Bien qu'elle peut avoir des pertes d'autonomie physique, il est à noter que notre clientèle ne présente pas de difficulté motrice importante.

✓ **QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'HÉBERGEMENT?**

Dans le cadre d'une démarche visant la réduction des méfaits ou l'abstinence, la résidence d'accueil permet à la personne de vivre dans un milieu de vie favorisant la stabilité, la sécurité, le développement ou le maintien de l'autonomie, la participation à la vie familiale et sociale.

✓ **QUELLE EST LA DURÉE DU SÉJOUR?**

Ce type d'hébergement est à moyen ou long terme. La durée de séjour dépend de la stabilité et de l'atteinte des objectifs d'hébergement de l'utilisateur.

✓ **QUELLE AIDE REÇOIVENT LES RESPONSABLES?**

Chaque usager a un suivi avec une travailleuse sociale¹ tout au long de l'hébergement. Les travailleuses sociales travaillent en collaboration avec les responsables de la résidence d'accueil afin de répondre aux besoins psychosociaux des usagers. Les responsables collaborent à l'actualisation du plan d'intervention, à offrir du soutien et une aide aux besoins physiques, intellectuels, psychoaffectifs et sociaux. Aussi, les responsables sont soutenus et supervisés par une professionnelle du Centre Dollard-Cormier (praticienne-ressource).

✓ **QUELLE EST LA RÉTRIBUTION FINANCIÈRE?**

La rétribution financière donnée aux responsables d'une résidence d'accueil provient de deux sources. Tout d'abord, la contribution mensuelle versée par l'usager à titre de gîte et couvert est établie par le MSSS. Ce montant est différent selon l'âge des usagers (18-64 ans ou 65 ans et plus). Ensuite, une rétribution quotidienne est versée par le Centre Dollard-Cormier et le montant est défini en fonction des besoins et des services à rendre à l'usager. À noter que les tarifs de la contribution mensuelle de l'usager ainsi que la rétribution quotidienne du Centre Dollard-Cormier augmentent à chaque année.

✓ **COMMENT POSER MA CANDIDATURE?**

Nous sommes toujours intéressés à recevoir des demandes de candidats potentiels pouvant développer une résidence d'accueil. **Nous vous invitons à communiquer avec Lorraine Gariépy au (514) 288-1232, poste 238, pour plus d'information ou pour poser votre candidature.** Nous vous enverrons par la poste un formulaire à compléter (Offre de service) afin d'officialiser votre demande. Lorsque vous l'aurez dûment complété, nous ferons l'étude de votre dossier. Par la suite, nous vous informerons du processus à suivre.

Au plaisir !!!

¹ Le féminin est utilisé sans préjudice et englobe le genre masculin.